



La conduite de la patate douce et du melon en maraîchage bio

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser techniquement et commercialement la mise en place des cultures de patate douce et de melon

CONTENU

Conduites culturales de la patate douce et du melon en bio (abordées en 2 séquences successives)

- Caractéristiques techniques de la culture au champ, itinéraire technique, désherbage.
- Présentation des principales techniques de conduite
- Evaluation de la rentabilité technique et intégration dans de l'existant
- Principaux ravageurs et maladies de la patate douce et du melon
- Méthodes de lutte préventives et curatives, stratégies de lutte globales en système biologique diversifié
- Stratégies d'irrigation de la patate douce et du melon : matériel, modalités de conduite

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques en salle avec support diaporama et photos
- Echanges stagiaires/intervenant.
- QCM de positionnement en début de formation
- QCM d'évaluation des acquis et des compétences en fin de formation

Moyens matériels : Vidéoprojecteur, paperboard

Pas de matériel spécifique à apporter par le participant.

INFOS PRATIQUES

Lieu : Secteur Carros

Date : vendredi 1 mars 2024

Durée : 14 heures ;

Horaires : 9h00 - 17h00.

Repas : tiré du sac.

Intervenant :

Charles SOUILLLOT, *formateur et conseiller en maraîchage*

Responsable de formation : Agnès SARALE,
agribio06.agnes@bio-provence.org ou 06 64 42 07 97.

Public : Producteurs installés et porteurs de projet.

Prérequis : Aucun

Tarif :

- Prise en charge par les fonds VIVEA selon éligibilité (vérifier la consommation de votre plafond annuel auprès de Vivéa). Pour plus d'informations, consulter nos CGS.
- 190 € pour les stagiaires non éligibles à VIVEA et non adhérents à Agribio Alpes-Maritimes.
- 160 € pour les stagiaires non éligibles VIVEA et adhérents à Agribio Alpes-Maritimes.

Validation de la formation : Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

Modalité d'évaluation : *A la fin* : évaluation des acquis et de la satisfaction.

Besoin de vous faire REMPLACER ?

Contactez votre service de remplacement !

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- **Date limite d'inscription** : 27/02/2024.
- **Inscription** via le formulaire [ICI](#)
- **Conditions Générales des Services** (CGS) à lire [ICI](#)
- **Nombre de stagiaires** : maximum 15
- **Délais d'annulation** : le stagiaire peut annuler jusqu'à 14 jours avant le début de la formation (conditions dans les [CGS](#)). Agribio06 se réserve le droit d'annuler une formation jusqu'à 3 jours ouvrés avant son début initialement prévu.
- **Pour toute personne en situation de handicap (PSH), nous contacter.**